

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du Var

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

En exercice..... 30
Présents..... 26
Pouvoirs..... 3
Absents..... 1
Suffrages exprimés... 29

SÉANCE DU MARDI 13 AVRIL 2021 À 18h00

Secrétaire de séance : Ophélie LEFEBVRE

Date de convocation : 07-04-2021

DCC n° 210413/12

Se sont réunis les membres du conseil communautaire sous la présidence de René UGO :

Présents : René BOUCHARD, Brigitte CAUVY, Jérôme SAILLET, François CAVALLIER, Michel REZK, Patrice DUMESNY, Marco ORFEO, Jean-Yves HUET, Marie-José MANKAÏ, Nicolas MARTEL, René UGO, Michel FELIX, Camille BOUGE, Michel RAYNAUD, Aurélie COURANT, Christian THEODOSE, Maryvonne BLANC, Michèle PERRET, Patrick DE CLARENS, Bernard HENRY, Elisabeth MENUT, Claudette MARIET, Ophélie LEFEBVRE, Philippe DURAND-TERRASSON, Myriam ROBBE, Loïs FAUR

Absents excusés : Daniel MARIN, Laurence BERNARD (pouvoir à Jean-Yves HUET), Christian COULON (pouvoir à Marie-José MANKAÏ), Coraline ALEXANDRE (pouvoir à Michel FELIX)

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Il est demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2021 du budget annexe de l'Assainissement, arrêté comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 684 168.73€
- Dépenses et recettes d'investissement : 5 382 078.24€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le débat d'orientation budgétaire du 16 mars 2021,

VU l'avis du Conseil d'Exploitation des 05 et 23 mars 2021,

VU l'avis de la commission des finances du 07 avril 2021,

VU le projet de budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2021 comme suit :
 - Section de fonctionnement : 2 684 168.73€
 - Section d'investissement : 5 382 078.24€
- **VOTE** ce budget comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau des opérations pour la section d'investissement.



Tourrettes, le 14 avril 2021

René UGO

Président

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20000480200050	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle Communauté de Communes du Pays de Fayence
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE FAYENCE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire



I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	31
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	45

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT, ils n'existent qu'en M. 45.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement),
- budgétaires (délégation et du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 684 168,73	2 645 223,47
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 38 945,26
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 684 168,73	2 684 168,73
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 177 667,48	1 979 132,35
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 204 410,76	775 711,88
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 627 234,01
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 382 078,24	5 382 078,24
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	8 066 246,97	8 066 246,97

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans confusion avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	965 377,24	0,00	1 080 880,00	1 080 880,00	1 080 880,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	515 197,00	0,00	684 600,00	684 600,00	684 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 025,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
Total des dépenses de gestion des services		1 515 599,24	0,00	1 773 080,00	1 773 080,00	1 773 080,00
66	Charges financières	128 020,66	0,00	71 800,00	71 800,00	71 800,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	51 066,15		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 718 706,04	0,00	1 866 380,00	1 866 380,00	1 866 380,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		10 575,91	10 575,91	10 575,91
042	Opérai* ordre transfert entre sections (6)	538 090,75		807 212,82	807 212,82	807 212,82
043	Opérai* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		538 090,75		817 788,73	817 788,73	817 788,73
TOTAL		2 256 796,79	0,00	2 684 168,73	2 684 168,73	2 684 168,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 684 168,73
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 006,00	0,00	6 906,00	6 906,00	6 906,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 522 309,00	0,00	2 261 899,27	2 261 899,27	2 261 899,27
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 444,00	0,00	45 101,00	45 101,00	45 101,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 566 759,00	0,00	2 313 906,27	2 313 906,27	2 313 906,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	376 994,92	0,00	9 634,20	9 634,20	9 634,20
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 943 753,92	0,00	2 323 540,47	2 323 540,47	2 323 540,47
042	Opérai* ordre transfert entre sections (6)	272 172,66		321 683,00	321 683,00	321 683,00
043	Opérai* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		272 172,66		321 683,00	321 683,00	321 683,00
TOTAL		2 215 926,58	0,00	2 645 223,47	2 645 223,47	2 645 223,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	38 945,26
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 684 168,73
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	496 105,73	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.
---	-------------------	---



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des créances financières.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	181 378,54	15 199,03	305 428,00	305 428,00	320 627,03
21	Immobilisations corporelles	723 475,92	84 494,60	475 163,04	475 163,04	639 657,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 242 625,27	1 124 717,13	2 723 002,82	2 723 002,82	3 847 719,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 147 479,73	1 204 410,76	3 503 593,86	3 503 593,86	4 708 064,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 810,49	0,00	271 000,00	271 000,00	271 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	242 810,49	0,00	280 200,00	280 200,00	280 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 390 090,22	1 204 410,76	3 783 793,86	3 783 793,86	4 988 204,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	272 172,68		321 683,00	321 683,00	321 683,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 971,40		72 190,62	72 190,62	72 190,62
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	291 144,08		393 873,62	393 873,62	393 873,62
	TOTAL	4 681 234,28	1 204 410,76	4 177 667,48	4 177 667,48	5 382 078,24

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

+

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 382 078,24
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 425 049,19	526 298,88	589 153,00	589 153,00	1 115 451,88
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 425 049,19	526 298,88	589 153,00	589 153,00	1 115 451,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	249 413,00	500 000,00	500 000,00	749 413,00
106	Réserves (7)	2 565 401,83	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 665 401,83	249 413,00	500 000,00	500 000,00	749 413,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 090 451,02	775 711,88	1 089 153,00	1 089 153,00	1 864 864,88
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		10 575,91	10 575,91	10 575,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	536 090,75		807 212,62	807 212,62	807 212,62
041	Opérations patrimoniales (4)	18 971,40		72 190,62	72 190,62	72 190,62
	Total des recettes d'ordre d'investissement	555 062,15		889 979,35	889 979,35	889 979,35
	TOTAL	4 645 513,17	775 711,88	1 979 132,35	1 979 132,35	2 754 844,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 627 234,61
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 382 078,24
---	---------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISION
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modèles de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation finale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 100 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 080 880,00		1 080 880,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	684 600,00		684 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 600,00		7 600,00
66	Charges financières	71 800,00	0,00	71 800,00
67	Charges exceptionnelles	21 500,00	0,00	21 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	807 212,82	807 212,82
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		10 575,91	10 575,91
	Dépenses d'exploitation – Total	1 866 380,00	817 788,73	2 684 168,73

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 684 168,73
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	271 683,00	271 683,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	271 000,00	0,00	271 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	320 627,03	0,00	320 627,03
21	Immobilisations corporelles (6)	539 657,84	60 000,00	599 657,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 847 719,95	72 190,62	3 919 910,57
26	Participations et créances rattachées	9 200,00	0,00	9 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 988 204,62	393 873,62	5 382 078,24

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 382 078,24
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 908,00		6 908,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 261 899,27		2 261 899,27
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 101,00		45 101,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 634,20	271 683,00	281 317,20
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 323 540,47	321 683,00	2 645 223,47

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	38 945,26
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 684 168,73
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	749 413,00	0,00	749 413,00
13	Subventions d'investissement	1 115 451,88	0,00	1 115 451,88
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	72 190,62	72 190,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		604 742,24	604 742,24
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		2 470,58	2 470,58
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		10 575,91	10 575,91
	Recettes d'investissement – Total	1 864 864,88	889 979,35	2 754 844,23

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 627 234,01
--	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 382 078,24
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (seuf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	965 377,24	1 069 880,00	1 069 880,00
60226	Vêtements de travail	7 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	222 000,00	260 000,00	260 000,00
6062	Produits de traitement	42 700,00	49 500,00	49 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	7 000,00	28 880,00	28 880,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	8 700,00	15 320,00	15 320,00
6068	Autres matières et fournitures	70 100,00	15 600,00	15 600,00
611	Sous-traitance générale	209 000,00	182 850,00	182 850,00
6135	Locations mobilières	8 700,00	33 290,00	33 290,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	3 700,00	3 700,00
61523	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	25 630,00	25 630,00
6156	Maintenance	66 700,00	25 800,00	25 600,00
6166	Autres	3 700,00	6 030,00	6 030,00
618	Divers	16 000,00	39 000,00	39 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	500,00	500,00
6228	Divers	30 000,00	47 360,00	47 360,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	600,00	600,00
6238	Divers	3 500,00	-4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 800,00	16 700,00	16 700,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	4 500,00	4 500,00
6287	Remboursements de frais	2 000,00	7 500,00	7 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6371	Redevance versée aux agences de feu	206 377,24	283 750,00	283 750,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	515 197,00	684 600,00	684 600,00
6215	Personnel affecté par CC de rattachement	0,00	25 000,00	25 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	0,00	1 400,00	1 400,00
6313	Participat° employeurs format° continue	0,00	1 250,00	1 250,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 325,00	1 325,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 878,00	5 200,00	5 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	279 834,00	361 545,00	361 545,00
6413	Primes et gratifications	90 248,00	89 900,00	89 900,00
6415	Supplément familial	1 798,00	3 400,00	3 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 821,00	65 000,00	65 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 367,00	2 450,00	2 450,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 293,00	84 330,00	84 330,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 773,00	8 600,00	8 600,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	7 600,00	7 600,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	9 593,00	3 100,00	3 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	1 500,00	1 500,00
648	Autres charges de personnel	5 191,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 625,00	7 600,00	7 663,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	25,00	1 600,00	1 663,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 515 599,24	1 773 080,00	1 773 080,00
66	Charges financières (b) (8)	128 020,65	71 800,00	71 860,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 840,94	71 593,67	71 593,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	32 179,71	-1 888,04	-1 888,04
6686	Autre	0,00	2 094,37	2 064,37
67	Charges exceptionnelles (c)	24 000,00	21 500,00	21 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	24 000,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	51 086,15	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 718 706,04	1 866 380,00	1 866 380,00
022	Virement à la section d'investissement	0,00	10 575,91	10 575,91

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
042	Opérat ¹¹ ordre transfert entre sections (11) (12)	538 090,75	807 212,82	807 212,82
6611	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	538 090,75	804 742,24	804 742,24
6662	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	2 470,58	2 470,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		538 090,75	817 788,73	817 788,73
043	Opérat ¹¹ ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		538 090,75	817 788,73	817 788,73
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 256 795,79	2 684 168,73	2 684 168,73

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 684 168,73

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 888,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 45.

(11) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 + RT 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 906,00	6 906,00	6 906,00
64158	Autres remboursements	1 000,00	6 906,00	6 906,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 522 309,50	2 261 899,27	2 261 899,27
704	Travaux	39 000,00	214 000,00	214 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 027 764,00	1 544 771,72	1 544 771,72
706121	Redevance modernisation des réseaux	211 131,00	190 908,00	190 908,00
7064	Locations de compteurs	69 470,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	174 945,00	312 219,55	312 219,55
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 444,00	45 101,00	45 101,00
741	Primes d'épuration	34 752,00	45 101,00	45 101,00
748	Autres subventions d'exploitation	8 692,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 566 759,50	2 313 996,27	2 313 996,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	376 994,92	9 634,20	9 634,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	112 582,21	0,00	0,00
776	Autres produits exceptionnels	264 412,71	9 634,20	9 634,20
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 943 753,92	2 323 540,47	2 323 540,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	272 172,66	321 683,00	321 683,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	172 172,66	271 683,00	271 683,00
043	Opérat° ordre inférieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		272 172,66	321 683,00	321 683,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 215 926,58	2 645 223,47	2 645 223,47

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	38 945,26
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 684 168,73

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7015 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Communauté de Communes du Pays de Fayence - ASSAINISSEME

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le 15 AVR. 2021



ID : 063-200004802-20210413-210413_12-DE

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des ré

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 425 049,19	589 153,00	589 153,00
13111	Subv. équip Agence de l'eau	975 065,03	89 153,00	89 153,00
13116	Autres Subv. Equip Etat	320 964,16	0,00	0,00
1313	Subv. équip Départements	120 000,00	400 000,00	400 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 425 049,19	589 153,00	589 153,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 665 401,83	500 000,00	500 000,00
10222	FCTVA	100 000,00	500 000,00	500 000,00
1068	Autres réserves	2 565 401,83	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
19	Compte de liaison : affectat* (BA régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 665 401,83	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 090 451,02	1 089 153,00	1 089 153,00
027	Virement de la section d'exploitation	0,00	10 575,91	10 575,91
049	Opérat* ordre transfert entre sections (61/77)	538 090,75	807 212,82	807 212,82
28031	Frais d'études	0,00	7 099,97	7 099,97
28033	Frais d'insertion	0,00	280,00	280,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	720,00	720,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	12 145,00	12 145,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 169,00	2 169,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	113 937,00	113 937,00
281562	Service d'assainissement	538 090,75	26 949,34	26 949,34
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	52 294,00	52 294,00
281720	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	1 178,00	1 178,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	40 420,04	40 420,04
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	93 258,00	93 258,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	91 783,39	91 783,39
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	28 906,55	28 906,55
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	301 186,00	301 186,00
281763	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	2 483,00	2 483,00
281788	Autres immo corpo (mise à disposition)	0,00	9 729,00	9 729,00
28182	Matériel de transport	0,00	13 409,89	13 409,89
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 191,97	3 191,97
28184	Mobilier	0,00	371,57	371,57
28188	Autres	0,00	3 179,52	3 179,52
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	2 470,58	2 470,58
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	538 090,75	817 788,73	817 788,73
041	Opérations patrimoniales (8)	18 871,40	72 190,62	72 190,62
238	Avances commandes immo. incorp.	18 871,40	72 190,62	72 190,62
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	557 062,15	889 979,35	889 979,35
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 647 513,17	1 979 132,35	1 979 132,35
				*
	RESTES A REALISER N-1 (9)			775 711,88
				*
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			2 627 234,01
				**
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 382 078,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro d'établissement de crédits (Total))	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux annuel		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé selon O.N.	Caté- gorie d'émis- sion prout (8)
							Niveau de taux (5)	Taux effectif					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (Total)				6 179 254,37									
1641 Emprunts en euros (Total)				6 179 254,37									
0060150701 AGRICOLE	16/09/2017	16/09/2017	16/09/2018	300 000,00	F		1,690	1,691		A	X Echéance constante		A-1
0060160503 AGRICOLE	15/04/2018	15/05/2018	15/06/2018	250 000,00	F		1,540	1,619		A	X Echéance constante		A-1
0060170349 AGRICOLE	16/07/2018	01/10/2018	16/10/2018	350 000,00	F		1,330	1,377		T	X Echéance constante		A-1
0060200452 AGRICOLE	15/09/2019	15/09/2019	15/09/2019	90 000,00	F		1,650	1,665		T	X Echéance constante		A-1
0060220790 AGRICOLE	17/08/2019	06/11/2019	05/05/2020	1 100 000,00	F		0,890	0,890		S	X Echéance constante		A-1
0060260737 AGRICOLE	02/10/2019	06/10/2019	06/01/2020	750 000,00	F		0,850	0,834		T	X Echéance constante		A-1
0060260820 AGRICOLE	30/11/2019	30/11/2019	28/02/2020	200 000,00	F		0,600	0,625		T	X Echéance constante		A-1
0060261634 AGRICOLE	15/09/2020	06/10/2020	06/10/2021	315 415,82	F		0,840	30,308		A	X Echéance constante		A-1
0060261645 AGRICOLE	15/09/2020	06/10/2020	06/10/2021	2 132 821,56	F		1,140	1,145		A	X Echéance constante		A-1
2006.086 SA CAISSE D'EPARGNE	03/05/2006	25/05/2006	25/11/2006	70 000,00	F		4,100	4,130		S	C		A-1
2008.029 SA CAISSE D'EPARGNE	13/03/2008	25/03/2008	25/05/2008	200 000,00	F		4,530	4,932		A	X Echéance constante		A-1
MON63741EUR SA SPIL	25/08/2016	25/09/2016	01/01/2017	200 000,00	F		1,600	1,600		T	C		A-1
MON632742EUR SA SPIL	30/05/2017	24/07/2017	01/09/2017	250 000,00	F		1,400	1,419		M	C		A-1
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (Total)				0,00									
165 Dépôts et escomptes reçus (Total)				0,00									

Communauté de Communes du Pays de Fayence - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 15 AVR 2021

Affiché le 15 AVR 2021

ID : 000-200004800-2021M15-210413_13-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Affectation des fonds	Droits des remboursements (8)	Financement autorisé (7)	Droits de remboursement (6)	
								Niveau de base (5)	Taux actuariel						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0 170 234,37										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (fixe+à-déclasse) un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Mentionner le ou les types d'indices (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de base à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire IORR1015077C du 20 Juin 2010 sur les produits financiers émis aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégories d'emprunt après conversion éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/06	Durée résiduelle (en ans arrondés)	Taux d'intérêt			Annuité de l'emprunt			ICM de Financie	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès et établissements de crédit (Total)		0,00		5 811 960,52					269 543,00	71 593,67	0,00	17 851,52	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		5 811 960,52					269 543,00	71 593,67	0,00	17 851,52	0,00
00801337261		0,00	A-1	270 240,75	21,42	F	1,681	10 254,51	4 540,04	0,00	0,00	2 329,47	0,00
00921028503		0,00	A-1	214 773,08	16,42	F	1,819	11 103,61	3 414,89	0,00	0,00	1 761,10	0,00
00851757049		0,00	A-1	301 836,95	12,50	F	1,377	21 871,14	3 906,66	0,00	0,00	756,06	0,00
0032024512		0,00	A-1	57 127,53	23,33	F	1,866	1 655,78	1 543,30	0,00	0,00	150,41	0,00
000227290		0,00	A-1	1 007 898,26	26,83	F	0,890	32 428,33	9 431,95	0,00	0,00	1 453,49	0,00
0080207377		0,00	A-1	728 996,53	26,75	F	0,894	22 107,13	6 406,35	0,00	0,00	1 448,84	0,00
0080206820		0,00	A-1	180 740,09	18,83	F	0,806	9 333,30	1 497,68	0,00	0,00	133,03	0,00
0080819343		0,00	A-1	316 412,82	8,75	F	0,847	30 463,08	2 799,81	0,00	0,00	473,72	0,00
0080819345		0,00	A-1	2 132 821,55	19,75	F	1,145	95 649,06	25 248,76	0,00	0,00	4 840,47	0,00
2008.086		0,00	A-1	36 156,87	15,33	F	4,100	2 333,34	1 406,91	0,00	0,00	138,72	0,00
2008.029		0,00	A-1	140 547,21	17,33	F	4,532	6 472,34	6 928,08	0,00	0,00	3 958,81	0,00
MONS12241EUR		0,00	A-1	160 000,00	15,75	F	1,500	10 000,00	2 343,70	0,00	0,00	962,50	0,00
MONS12742EUR		0,00	A-1	194 444,40	11,75	F	1,419	16 666,66	2 615,28	0,00	0,00	207,41	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de change sur (une ou plusieurs) devis (O)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166 Dépôts et cautions reçues (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes pour MTRP et PPP (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté de Communes du Pays de Fayence - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le **15 AVR 2021**



Assemblée : CC-085-200004800-20210415-210413_12-DE

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de code)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N (12)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (y compris échelons) (14)	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)			
1661 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1662 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1667 Autres débits (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 811 966,32					71 903,07	0,00	17 891,53

(0) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de tableaux, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable événement.
 (1) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau et d'indiquer des cotations de couverture.
 (10) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCS-091077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (11) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (12) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
 (13) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (14) Il s'agit des intérêts dus au 31/12 du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts déduits » et intérêts écartés dus au 31/12 du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
 (15) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 765.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/21 (2)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (3)	Taux maximal (4)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture (remboursement) (5)	Niveau du taux à la date de vote du budget (6)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (en cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (9)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encas (floor) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Options d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 espéré (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/21 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montants, index ou formules.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'indice 61115 et des intérêts écartés à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'indice 608.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 708.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice zone euro		(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indice hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	(1) Indice zone euro	(1) Indice zone euro					
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor/ceiling)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 611 060,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/put)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
							0,00

(1) Cette annexe rétrace le stock de dette au 01/01/21 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	A2
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	17-12-2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2033 Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	217 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	5	01/01/2000
L	21562, 2158 Organes de régulation (électronique, capteurs)	10	17/12/2019
L	2183 Matériel informatique	5	17/12/2019
L	2184 Mobilier	10	17/12/2019
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	17/12/2019
L	Camion et véhicule industriel	7	17/12/2019
L	Coffre-fort	20	17/12/2019
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	17/12/2019
L	Logiciel	2	17/12/2019
L	Matériel classique	10	17/12/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	17/12/2019
L	Pompes, surpresseurs, appareils électromécaniques	15	17/12/2019
L	Poste de relevage des eaux usées	30	17/12/2019
L	Réseaux d'assainissement	60	17/12/2019
L	Station d'épuration (Bassin de décantation, d'oxygénation)	30	17/12/2019
L	Station d'épuration (Ouvrages lourds)	40	17/12/2019
L	Voiture	5	17/12/2019

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et aménagements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou stonement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		542 683,00	542 683,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		271 000,00	271 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	271 000,00	271 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ^m afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1661	Autres emprunts	0,00	0,00
1662	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1667	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		271 683,00	271 683,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	271 683,00	271 683,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	542 683,00	1 204 410,76	0,00	1 747 093,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 317 788,73	1 317 788,73
Ressources propres externes de l'année (a)		500 000,00	500 000,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		817 788,73	817 788,73
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 099,97	7 099,97
28033	Frais d'insertion	268,00	268,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	720,00	720,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	12 145,00	12 145,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 169,00	2 169,00
281532	Réseaux d'assainissement	113 937,00	113 937,00
281562	Service d'assainissement	26 949,34	26 949,34
28157	Aménagement matériel industriel	52 294,00	52 294,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 178,00	1 178,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	40 420,04	40 420,04
281738	Autres constructions (mise à dispo)	93 298,00	93 298,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	91 783,39	91 783,39
2817562	Service d'assainissement (mad)	28 909,55	28 909,55
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	301 186,00	301 186,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	2 483,00	2 483,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	9 729,00	9 729,00
28182	Matériel de transport	13 409,89	13 409,89
28183	Matériel de bureau et informatique	3 191,97	3 191,97
28184	Mobilier	371,57	371,57
28188	Autres	3 179,52	3 179,52
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat* des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 470,58	2 470,58
021	Virement de la section d'exploitation	10 575,91	10 575,91

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 317 788,73	775 711,88	2 627 234,01	0,00	4 720 734,62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 747 693,76
Ressources propres disponibles	IV 4 720 734,62
Solde	V = IV – II (6) 2 973 640,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice versés lors de la séance.

Communauté de Communes du Pays de Fayence - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le **15 AVR. 2021** 
ID : 083-200004802-20210413-210413_12-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-8 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 851 180,08
618	Divers	31 400,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	283 750,00
6136	Locations mobilières	29 780,00
6083	Fournitures d'entretien et de petit équipement	26 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00
611	Sous-traitance générale	180 280,00
6287	Remboursements de frais	7 500,00
6228	Divers	47 360,00
6226	Honoraires	500,00
6081	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	260 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00
6188	Autres	4 500,00
6086	Cartes bancaires	14 000,00
6231	Annonces et insertions	200,00
61551	Matériel roulant	4 300,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	7 000,00
6281	Frais d'affranchissement	15 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 700,00
6068	Autres matières et fournitures	15 800,00
6262	Frais de télécommunications	10 270,00
61558	Autres biens mobiliers	24 880,00
6238	Divers	4 000,00
6378	Autres taxes et redevances	500,00
6062	Produits de traitement	40 500,00
6159	Maintenance	22 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	524 640,08
6452	Cotisations aux mutuelles	1 150,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 155,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	75 270,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 800,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	2 040,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	254 455,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00
6313	Participations des employeurs à la formation prof. Continue	770,00
6413	Primes et gratifications	88 100,00
6415	Supplément familial	2 800,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	4 800,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	25 000,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 977,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00
6542	Créances éteintes	2 500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	77,00
66	Charges financières	71 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 888,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 593,67
6638	Autres	2 094,37
67	Charges exceptionnelles	21 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00
6716	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations (4)	0,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 673 597,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	804 043,33
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	801 572,75
6882	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	2 470,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		804 043,33
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		2 477 640,33

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 054 387,72
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 944 771,72
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	190 908,00
704	Travaux	214 000,00
7098	Autres prestations de services	104 706,00
74	Subventions d'exploitation	45 101,00
741	Primes d'épuration	45 101,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	9 634,20
778	Autres produits exceptionnels	9 634,20
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 109 122,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections	321 683,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. versées au résultat de l'exercice	271 683,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		321 683,00
R 002 (5)		46 834,41
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 477 640,33


(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement subalé par l'article L. 2224-9 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	29 700,00
618	Divers	7 600,00
6093	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 880,00
6188	Autres	1 530,00
61568	Autres biens mobiliers	750,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00
6096	Carburants	1 320,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	600,00
6136	Locations mobilières	3 600,00
611	Sous-traitance générale	2 600,00
6156	Maintenance	2 900,00
6238	Divers	600,00
6262	Frais de Télécommunications	1 730,00
61551	Matériel roulant	700,00
6084	Fournitures administratives	1 000,00
6231	Annonces et insertions	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 560,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	127 080,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.J.C	3 600,00
6415	Supplément familial	600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	170,00
6313	Participations des employeurs à la formation prof. Continue	480,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	700,00
6452	Cotisations aux mutualités	1 300,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	1 050,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00
6413	Primes et gratifications	1 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	9 080,00
6461	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 200,00
6312	Taxe d'apprentissage	600,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 523,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1 523,00
6542	Créances éteintes	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	600,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	192 783,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	3 169,49
6817	Dotations aux amort. des biens incorporables et corporels	3 169,49
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	10 575,91
	Total des dépenses d'ordre	13 745,40
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	206 528,40

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	6 906,00
04198	Autres remboursements	6 906,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	207 511,55
7068	Autres prestations de services	207 511,55
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		214 417,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
042	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		-7 889,15
TOTAL GENERAL DES RECETTES		206 528,40

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique résume des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions extra-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	318 127,03
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	527 514,84
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 810 857,45
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00
26	Participat* et créances rattachées	9 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
026	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		4 926 699,32
040	Opérat* ordre transfert entre sections	321 683,00
041	Opérations patrimoniales	72 190,62
Total des dépenses d'ordre		393 873,62
D.001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 330 572,94

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 115 451,88
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	749 413,00
100	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		1 864 864,88
040	Opérat* ordre transfert entre sections	804 043,33
041	Opérations patrimoniales	72 190,62
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		876 233,95
R 001 (4)		2 509 474,11
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 330 572,94

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique réunit des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un Mel par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	2 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 142,80
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	36 862,50
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		51 505,30
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		51 505,30

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	3 169,49
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	10 575,91
Total des recettes d'ordre		13 745,40
R 001 (4)		37 759,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES		51 505,39

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-8 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retracer des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR « crédits votés au titre de l'exercice ».

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	341 137,47
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	341 137,47
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 323 540,47
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	14,68

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Communauté de Communes du Pays de Fayence - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » tels que l'article 139 (par de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le **15 AVR. 2021**



ID : 003-200004602-20210413-210413_13-DE

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Informaticien	A	1	25 000,00
TOTAL GENERAL	A	1	25 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par (1) Le Le Président,

A Fayence le 13/04/2021

(1) Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Fayence, le 13/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALEXANDRE Coraline	
BERNARD Laurence	
BLANC Maryvonne	
BOUCHARD René	
BOUGE Camille	
CAUVY Brigitte	
CAVALLIER François	
COULON Christian	
COURANT Aurélie	
DE CLARENS Patrick	
DUMESNY Patrice	
DURAND-TERRASSON Philippe	
FAUR Lois	
FELIX Michel	
HENRY Bernard	
HUET Jean-Yves	
LEFEBVRE Ophélie	
MANKAJ Marie-Josée	
MARIET Claudette	
MARIN Daniel	
MARTEL Nicolas	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

MENUT Elisabeth	
ORFEO Marco	
PERRET Michèle	
RAYNAUD Michel	
REZK Michel	
ROBBE Myriam	
SAILLET Jérôme	
THEODOSE Christian	
UGO René	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Fayence.fr

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.